

le lab. *L'innovation
partagée*

de la sécurité sociale

Les éco-facilitateurs

ou comment créer un réseau d'éco-facilitateurs pour aider le manager et son équipe à intégrer la dimension environnementale dans ses pratiques au quotidien.

Solution et cible

Création d'un réseau de facilitateurs porteur d'une démarche d'éco-responsabilité au sein des organismes de Sécurité Sociale.

On les appelle les éco-facilitateurs et ils sont "les appuis" des managers sur ce sujet et de véritables relais auprès des équipes pour sensibiliser et accompagner la mise en place de bonnes pratiques éco-responsables au quotidien.



Contexte et problématique

Les pratiques managériales évoluent et doivent sans cesse se renouveler pour s'adapter aux évolutions sociétales, économiques et environnementales. L'impact environnemental n'est pas systématiquement pris en compte dans les pratiques managériales et organisationnelles. Or, il constitue un enjeu d'importance pour le collectif.

Dans le même temps, des managers souhaitent intégrer l'éco-responsabilité à leur mode de management et encourager leurs équipes dans des actions durables.

L'enjeu consiste à répondre à la double problématique de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO) et d'évolution de posture managériale en créant une fonction d'éco-facilitateur.

L'éco-facilitateur complète les actions du référent RSO et permet au manager de le solliciter au quotidien en parallèle des autres offres de service proposées par l'organisme.

La fonction d'éco-facilitateur s'inspire de la mission de facilitateur mais sur le champ de la transformation écologique. La facilitation "*regroupe des pratiques qui permettent à chaque membre d'un groupe de s'impliquer dans la construction d'une solution acceptable par tous, face à un enjeu commun et de s'engager dans la mise en œuvre des actions qui en découlent.*" Source : blog formapart.



Objectifs

- **Accompagner et appuyer les managers dans la mise en place d'une démarche d'éco-responsabilité collective et collaborative s'inscrivant dans la durée**
- **Encourager le collectif à s'investir et à intégrer la dimension environnementale dans son quotidien de vie professionnelle**



Focus sur le rôle des éco-facilitateurs

Les éco-facilitateurs, au sein d'un organisme de Sécurité sociale, peuvent être des managers, des chargés de missions RSO et/ou le responsable RSO.

Le rôle des éco-facilitateurs consiste à :

- Explorer les motivations et besoins du manager dans le domaine de l'éco-responsabilité
- Adopter une posture de conseil et proposer des actions à mettre en œuvre dans le domaine de l'éco-responsabilité sans en imposer le déploiement ni en contrôler leur mise en œuvre
- Accompagner les managers par le biais de conseils, d'animation d'ateliers...



1

Déterminer les axes de travail prioritaires pour l'organisme



Le référent RSO établit un état des lieux des axes RSO prioritaires à aborder dans le cadre de la politique de l'organisme.

Il formule des préconisations adaptées à la stratégie définie par l'organisme (par exemple : la sobriété numérique, l'économie d'énergie, la responsabilité dans les achats publics...) et présente ses orientations au comité de Direction.

Ce dernier validera et/ou complétera les axes RSO prioritaires à déployer.

2

Partager et communiquer la vision de la Direction



Présentez aux managers les objectifs poursuivis avec la mise en place du réseau d'éco-facilitateurs, ainsi que les modalités d'animation de la démarche.

L'objectif est d'embarquer les managers dans cette transformation des dynamiques de travail sur le plan de l'éco-responsabilité. Il est essentiel qu'ils perçoivent l'intérêt de cet appui dans le cadre de leurs fonction et missions.

Une communication plus large à l'ensemble des collaborateurs doit ensuite être envisagée : le service communication peut être mobilisé en appui.

3

Constituer une équipe projet



Le pilotage du projet et l'animation du réseau peuvent être confiés au référent RSO de l'organisme.

L'équipe projet doit associer différentes fonctions ressources : acteurs RSO, Ressources Humaines, managers, collaborateurs, communication, innovation, etc.

L'équipe projet sera en charge de :

- Définir les missions et cadrer le périmètre d'intervention des éco-facilitateurs, en lien avec les orientations RSO définies par la Direction. Ces éléments peuvent être intégrés dans une fiche de mission ou une charte par exemple.
- Déterminer les critères de réussite de la démarche et éventuellement les indicateurs clés de performance.

4

Recruter les éco-facilitateurs



L'équipe projet détermine les modalités de recrutement : appel à volontariat, représentativité des directions, diversité des profils métiers... L'appel à candidature pourra être diffusé auprès des collaborateurs via diverses formes de communication (intranet, affichage, mail...)

Pour une meilleure implication et mise en œuvre, il est recommandé de faire appel à des personnes ayant une appétence pour le sujet.

Le réseau d'éco-facilitateurs pourra être constitué de 1 à 5 personnes selon la taille de l'organisme (à ajuster en fonction des orientations de la Direction).

Les éco-facilitateurs reçoivent une lettre de mission ou la charte qui encadre leur fonction.

Leur mission s'exerce soit en plus de leur fonction habituelle, soit sur une durée à définir par la Direction : 10%, 20%, 30%, 50% de leur temps... Il revient à la Direction d'acter le fait de dégager du temps aux salariés pour réaliser leurs missions.

5

Animer le réseau d'éco-facilitateurs



L'animation du réseau peut recouvrir :

- Des réunions régulières de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les éco-facilitateurs
- Une mise à niveau de connaissance sur les sujets RSO prioritaires de l'organisme et de compétences en facilitation (formation, atelier de sensibilisation)
- Un partage d'outils et de ressources (plateforme de partage commune, newsletters par exemple)
- Du partage inter-organisme ou inter-branches pour enrichir la démarche

Quelques ressources pour démarrer :



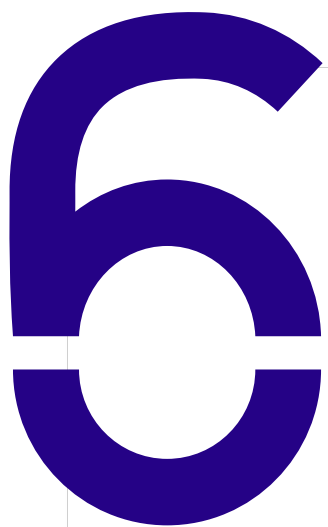
Inspirez-vous d'autres initiatives RSO mises en place dans le réseau en allant découvrir [les bonnes pratiques](#) des organismes de Sécurité sociale via l'espace organismes du site de l'UCANSS

Rejoignez [la communauté U RSO](#) et inscrivez-vous à sa newsletter

Consultez [les 100 projets innovants](#) du GPI 2022

Piochez dans [la boîte à outils des ODD](#) (Objectifs de Développement Durable) de l'Agenda 2030

Feuilletez [le guide de l'ADEME](#) écoresponsable au bureau



Valoriser le collectif et communiquer sur les bénéfices et les résultats obtenus

Le pilote, en lien avec l'équipe projet, recueille les éléments de bilan nécessaires à un reporting régulier auprès du CODIR.

Le service communication travaille en appui de l'équipe projet pour valoriser et communiquer de manière régulière sur les actions réalisées par les éco-facilitateurs et par les équipes au quotidien (par exemple : bilan des actions réalisées, chiffres clés, témoignages, des mises à l'honneur...).

Bénéfices attendus

- **Création d'une dynamique éco-responsable portée par les managers au sein de l'organisme.**
- **Acculturation des collaborateurs aux pratiques éco-responsables et environnementales dans leur quotidien de travail.**
- **Réduction de l'empreinte écologique de l'organisme.**
- **Gains d'attractivité de l'organisme pour de futurs candidats au recrutement.**



Facteurs clés de réussite

- **Une Direction engagée**

Le soutien de la Direction peut se traduire par l'intégration de la démarche dans le projet d'entreprise. A ce titre, le reporting des résultats au comité de Direction est particulièrement important.

- **Une dynamique animée sur la durée**

L'intégration de l'éco-responsabilité dans les pratiques managériales est une démarche qui s'inscrit dans la durée. L'équipe projet et le pilote doivent avoir les moyens de porter la démarche et d'en assurer le suivi à moyen/long terme.

- **Une formation des éco-facilitateurs** aux techniques de facilitation.

- **L'évaluation systématique** des actions mises en œuvre.

- **Une communication régulière** des actions déployées et leurs résultats.



Comment s'emparer de ce guide ?



Ce guide peut être utilisé en suivant les étapes indiquées, ou encore à titre d'inspiration : vous pouvez vous éloigner de la méthodologie décrite et mettre en place le projet dans votre organisme en adaptant le périmètre et/ou les étapes présentés.

N'hésitez pas à vous appuyer sur ce support pour alimenter d'autres démarches et nourrir des réflexions de manière plus globale.

Pour aller plus loin

Vous avez besoin d'outils ou de ressources pour mettre en place un réseau d'éco-facilitateurs dans votre organisme ?

Contactez l'équipe du Lab de la Sécurité sociale :

 labsecuritesociale@ucanss.fr

 lab.securite-sociale.fr

**Tous les jours, au service
des acteurs de la Sécurité sociale**

ucanss



www.ucanss.fr